

# Transport

## Progression du trafic aérien grâce aux lignes internationales et à bas coûts

En 2019, le trafic aérien, peu développé en Bourgogne-Franche-Comté, progresse grâce à une stratégie commerciale basée sur les vols à l'international et à bas coûts. Les immatriculations de véhicules neufs stagnent, notamment celles des véhicules particuliers. En revanche, les immatriculations de véhicules industriels à moteur diminuent fortement après une croissance l'an dernier. Les véhicules hybrides et électriques doublent leur part de marché par rapport à 2016.

Hugo Andrieu (Insee)

### Avertissement

*Cette publication présente le bilan économique annuel de l'année 2019 en Bourgogne-Franche-Comté. Suite à la crise sanitaire liée à la pandémie Covid-19, la situation économique s'est fortement détériorée à partir de mars 2020. Le premier article "Synthèse du Bilan économique 2019 et premiers éléments sur 2020" fournit des éléments de mesure des impacts économiques de la crise et du confinement de la population.*

### Transport aérien de passagers : augmentation du trafic grâce aux lignes à bas coûts et à l'international

Plus de 112 400 passagers ont pris l'avion depuis ou à destination de la Bourgogne-Franche-Comté en 2019, soit une hausse de 2 % par rapport à 2018 contre 4 % au niveau national (figure 1).

Cette hausse est portée par les lignes à bas coûts et à l'international. La fréquentation des lignes à bas coût, qui représente 93 % du trafic régional, progresse de 6 % et celle des lignes à l'international, dont le poids est de 96 %, augmente de 4 %. En revanche, la fréquentation des lignes nationales chute de 29 % en 2019.

Avec 111 200 passagers, l'aéroport de Dole-Jura monopolise le trafic aérien régional. Son trafic de passagers progresse de 3,4 % grâce à l'ouverture de lignes internationales ponctuelles et ciblées, alors que le trafic national baisse fortement, de 17 %.

Le trafic diminue dans les autres aéroports. Celui de Nevers-Fourchambault s'oriente sur l'aviation légère et perd 1 400 passagers, une baisse de 87 %.

### Stabilité des immatriculations de véhicules neufs

Après une forte hausse en 2018, le nombre de véhicules immatriculés en Bourgogne-Franche-Comté se stabilise cette année autour de 103 800. Au niveau national, les immatriculations progressent toujours, à hauteur de 2 % (figure 2).

Cette stabilité s'explique, en grande partie, par celle de la vente de 83 900 véhicules particuliers qui représentent 81 % des nouvelles immatriculations.

Ces immatriculations progressent en Côte-d'Or (4 %), en Saône-et-Loire et dans la Nièvre (2 %). Dans le Doubs, qui représente près d'un quart des nouvelles immatriculations de véhicules particuliers, elles ne gagnent que 1 %. Ailleurs, les immatriculations reculent nettement, jusqu'à - 6 % dans le Territoire de Belfort et - 5 % dans l'Yonne.

En outre, 17 400 immatriculations concernent les véhicules utilitaires légers. Leur nombre croît de 1,6 %, moins fortement qu'au niveau national, 3,9 %.

En revanche, les immatriculations de véhicules industriels à moteur reculent fortement. Sur ce marché modeste, 2 300 ont été immatriculés, soit une baisse de 8 %, après une année 2018 de nette progression. Au niveau national, cette catégorie est en croissance de 1 %.

### Les véhicules diesel n'ont plus la cote

Les véhicules diesel continuent à perdre des parts de marché. En 2016, ils représentaient plus de la moitié des immatriculations de voitures particulières neuves. En 2019, cette part est de 35 %. Ce sont les véhicules à essence qui profitent le plus de cette désaffection : ils représentent près de 6 immatriculations de véhicules neufs sur 10. Les véhicules hybrides et totalement électriques sont aussi en augmentation : leur part de marché atteint 6 %, elle a doublé par rapport à 2016. ■

### Avertissement

Du fait de la crise sanitaire liée au Covid-19, les données sur le transport routier de marchandises n'ont pas pu être mobilisées dans les temps pour ce bilan économique.

### Pour en savoir plus

- Tableaux de l'économie française, « Transports de marchandises », Insee Références, Édition 2020
- Tableaux de l'économie française, « Transports de voyageurs », Insee Références, Édition 2020

## 1 Passagers des aéroports

en %

	Bourgogne-Franche-Comté			France entière	
	Passagers 2019 (nombre)	Évolution 2019/2018	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 <sup>1</sup>	Évolution 2019/2018	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 <sup>1</sup>
Lignes nationales	4 219	-28,9	-27,7	2,1	1,6
Lignes internationales	107 800	3,7	5,5	4,6	4,7
Transit	409	9,9	-17,8	-25,9	0,7
<b>Total</b>	<b>112 428</b>	<b>1,9</b>	<b>-0,1</b>	<b>3,7</b>	<b>3,8</b>
dont lignes à bas coût (low cost)	104 458	6,1	7,7	8,4	11,2
Part des lignes à bas coût (low cost) (%)	92,9	///	///	///	///

Note : données brutes.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

## 2 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers <sup>1</sup>		Véhicules industriels à moteur <sup>2</sup>		Ensemble immatriculations <sup>3</sup>	
	2019 (nombre)	Évolution 2019/2018 (%)	2019 (nombre)	Évolution 2019/2018 (%)	2019 (nombre)	Évolution 2019/2018 (%)	2019 (nombre)	Évolution 2019/2018 (%)
Côte-d'Or	16 067	3,8	4 850	13,5	495	-4,3	21 514	5,7
Doubs	20 683	0,8	3 188	-7,5	439	-11,0	24 355	-1,0
Jura	7 913	-1,1	1 605	-2,4	256	-15,0	9 780	-1,7
Nièvre	5 571	2,1	1 000	-9,2	182	-4,2	6 768	0,1
Haute-Saône	5 965	-2,4	1 077	12,8	216	-8,1	7 271	-0,6
Saône-et-Loire	14 380	2,1	2 974	-0,1	477	-11,7	17 862	1,4
Yonne	8 686	-5,4	2 013	-0,7	223	0,0	10 934	-4,5
Territoire de Belfort	4 602	-5,5	660	-0,6	57	32,6	5 336	-4,4
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>83 867</b>	<b>0,2</b>	<b>17 367</b>	<b>1,6</b>	<b>2 345</b>	<b>-7,7</b>	<b>103 820</b>	<b>0,2</b>
France entière	2 241 834	1,7	487 949	3,9	57 291	0,8	2 794 078	2,1

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés &lt;= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés &gt; 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SDES, SIDIV.